



Ville d'Esch-sur-Alzette

Exercice 2021

Article budgétaire : 2/170/707110/99001 titres n°1 & 2

Relevé et Rôle Principal

de l'impôt foncier pour l'exercice 2021

au montant de EUR ---- 2 353 630,00 €-----

(en toutes lettres) deux millions trois cent cinquante-trois mille six cent trente euros

Etabli à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2021

Le chef de service,

Le présent rôle principal de l'exercice 2021 a été arrêté à la somme de deux millions trois cent cinquante-trois mille six cent euros

par le Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville d'Esch-sur-Alzette en sa séance du

.....

Le collège des bourgmestre et échevins,

No

Vu pour être approuvé et arrêté à la somme de deux millions trois cent cinquante-trois mille six cent euros

Esch-sur-Alzette, le

Le conseil communal,

Le président,

Le secrétaire,

No

Vu et

.....